

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 94 (1999)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Neuchâtel

**Fiches conseils:** Préoccupée par la dégradation de notre patrimoine, la Ligue Neuchâteloise du patrimoine a décidé de mettre concrètement son expérience à disposition aux intéressés en publiant des fiches conseils. Celles-ci ont pour but de susciter une réflexion sur des travaux qui pourraient sembler anodins, mais qui peuvent être lourds de conséquences. Il s'agit donc d'informer, de conseiller et d'attirer l'attention sur certains détails de restauration, sur certaines pratiques qui, par le passé, ont fait leurs preuves. Chaque fiche traite d'un domaine particulier et tente d'apporter un éclairage objectif sur des sujets fort divers mais toujours en relation avec le patrimoine. Dans un souci d'objectivité, les fiches sont élaborées par un architecte spécialisé dans la conservation du patrimoine, puis soumises à la critique des services cantonaux concernés, de spécialistes indépendants et d'hommes de métier. Il ne s'agit pas de clamer la vérité de la section, mais bien d'instaurer une réflexion. Les fiches s'adressent à tous ceux qui nourrissent un intérêt pour le patrimoine: architectes, entrepreneurs, propriétaires, gérances, administrations, commissions d'urbanisme, associations, amoureux de notre patrimoine.

**Attention aux éoliennes!**

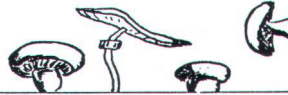
A l'exemple des associations neuchâteloises de la protection de la nature, la Ligue Neuchâteloise du patrimoine exprime sa vive inquiétude quant aux projets d'implantations d'éoliennes sur les crêtes du Jura. Dans sa « lettre du patrimoine » de juin 1999 elle s'exprime ainsi: « Loin de nous l'idée de nous opposer au développement d'une énergie renouvelable, toutefois il faut faire preuve de discernement

**Pour éviter cela, deux principes sont à respecter:**

Le crépi doit être assez **déformable** pour pouvoir reprendre les mouvements du mur.



Le crépi doit être suffisamment **perméable** pour que le mur puisse respirer et éviter ainsi les concentrations d'humidité.



*Exemple tiré des nouvelles fiches conseils de la section neuchâteloise.*

*Anleitungsbeispiel aus den neuen Beratungsblättern der Sektion Neuenburg.*

et de mesure. On ne peut pas d'un côté s'opposer aux lignes à haute tension qui endommagent gravement les paysages du plateau et de l'autre accepter l'implantation d'éoliennes sur nos crêtes. Un paysage est une richesse naturelle qui doit être sauvegardée dans son intégrité et qui ne peut souffrir aucune dérogation. Le Mont Racine est l'exemple qui nous tient à cœur. Dans le canton, de nombreux sites peuvent répondre à l'installation d'éoliennes. Nous demandons donc que, dans le choix des implantations, la notion de qualité du paysage soit prise sérieusement en compte.»

## VAUD

**Transfert du siège:** L'assemblée générale de la Société d'art public (SAP), section vaudoise de la LSP, qui s'est tenue le 5 juin à Territet a été l'occasion de prendre quelques décisions assez importantes. Tout d'abord, l'assemblée a accepté la proposition du comité de transférer le siège de la Société d'Art Public de Lausanne à la Tour-de-Peilz: maintenant que nous sommes propriétaires du domaine de la Doges, il n'y a plus de raison de garder notre siège à Lausanne, celui-ci n'étant d'ailleurs plus concrétisé que par une case postale. Ce changement se manifeste

ter surtout pour le for juridique car toute la correspondance générale sera dorénavant adressée à Coppet (case postale 24) et traitée par Mme Musfeld, notre dévouée secrétaire. Pour les questions urgentes et les problèmes techniques, nous vous recommandons de prendre directement contact avec la présidente (tel. 021 845 54 47) ou le nouveau responsable de la commission technique, M. Hans Niederhauser (tel 021 791 14 11).

**Distinctions:** L'assemblée générale accepte la démission de M. Jacques Bonnard, le vétéran du comité. M. J. Bonnard s'est dévoué sans compter pour notre association et pour le patrimoine en général. Membre du comité depuis 1948, il a pris la présidence à deux reprises et, depuis 1991, il s'est chargé de la direction de la commission technique. A sa longue expérience, M. Bonnard allie une grande ouverture d'esprit, une curiosité toujours en éveil et une force de travail peu commune. Malgré sa démission, il va rester associé aux travaux du comité dans la mesure de ses disponibilités. M. J. Bonnard était membre d'honneur; afin qu'il garde une place privilégiée au sein de la SAP et de son comité, nous l'avons nommé président d'honneur. Ce titre

ne figurait pas encore aux statuts mais nous l'ajouterons lors d'une prochaine révision! Lors de l'assemblée, M. J. Bonnard a été chaleureusement félicité et, très ému, a tenu à dire tout ce que la SAP représente pour lui, une seconde famille...

Ensuite, se fut au tour de M. Ilans Boegli d'être nommé membre d'honneur. M. Boegli, assurant la direction des fouilles et du musée d'Avenches, a été le trésorier de notre association de 1988 à 1995, à la veille de son départ pour Bâle. Comme il l'a souligné lui-même dans son petit discours de remerciements, M. Boegli a fonctionné sous quatre présidences, ce qui représente une belle activité. En outre, M. Boegli fut un correspondant précieux dans cette extrémité du canton dont le patrimoine nous tient fort à cœur malgré la distance... Nonobstant son départ à Bâle, M. Boegli reste très proche de la Société d'Art Public et participe très activement aux travaux liés au domaine de La Coudre.

**Changements au Comité:**

Outre la démission de M. J. Bonnard et sa nomination au titre de président d'honneur, signalons l'arrivée au Comité de Mme Fabienne Hoffmann, historienne de l'art à Lausanne et de M. Nicolas Delachaux, architecte à Nyon.

*Ch. Betschen-Piguet,  
présidente*

## Calendrier

**Genève**

11.9. Visite du nouveau bâtiment de l'Organisation mondiale du Commerce et du jardin botanique  
2.10. Excursion sur la Riviera Vaudoise  
16./17.10. Voyage en Bourgogne du Sud